

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2006

LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2007 - (n° 3362)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 95

présenté par
M. Fagniez, rapporteur
au nom de la commission des affaires culturelles,
pour les recettes et l'équilibre général,
et M. Jean-Marie Rolland

ARTICLE 12

Dans l'alinéa 1 de cet article, après les mots :

« dernière phrase »,

insérer les mots :

« du dernier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de forme.